



Résumé : *L'interculturalité et l'aménagement linguistique sont deux grandes questions qui figurent à l'ordre du jour dans le débat sur la diversité et l'identité culturelle dans les pays en voie de développement. C'est le cas du Maroc dont la situation linguistique est marquée par une mosaïque multiculturelle. Il s'agit d'un brassage de langues nationales et de langues étrangères, qui à travers l'histoire se sont enracinées dans le champ linguistique et culturel du pays. L'interaction entre ces différentes langues donne lieu, selon les usagers, à des pratiques diverses parmi lesquelles on distingue : le monolinguisme, le bilinguisme, le trilinguisme et le quadrilinguisme. Une interaction certes riche, mais qui renvoie à une réalité complexe.*

A quelle réalité renvoie la configuration linguistique au Maroc ? Quels statuts occupent les langues en présence ? Quels enjeux implique l'interaction des langues ? Quelles représentations se font les locuteurs des différentes langues ? Quelles sont les dispositions de l'évolution de la situation linguistique ?

Telles sont donc les questions auxquelles tente de répondre la présente recherche dont l'ultime objectif à atteindre serait de jeter un regard analytique tant sur les conceptions intériorisées que sur les pratiques effectives liées à l'aménagement de ces différentes langues dans leur rapport d'interculturalité.

Mots-clés : *interculturalité, aménagement linguistique, Maroc, diversité, identité culturelle*

Abstract: *Interculturality and linguistic arrangement are two key issues in the debate on the variety and the cultural identity in developing countries. This is the case in Morocco that the linguistic situation is marked by a multicultural diversity. It is a mixture of national languages and foreign languages, which throughout history has been rooted in the linguistic and cultural development of the country. The interaction between these different languages gives rise, according to the users, to various practices that can be divided: the monolingualism, the bilingualism and the multilingualism. This rich interaction refers to a complex reality.*

What does the linguistic configuration in Morocco refer to? What status do these languages have? What stakes does language contact imply? What are attitudes of Moroccans towards different languages? What are the measures taken about the evolution of the linguistic situation?

This research is an attempt to answer the questions above. Its ultimate aim would be to

cast an analytical eye on both internalized conceptions and the actual practices related to the development of these different languages in relation to interculturality.

Keywords: *interculturality, linguistic arrangement, Morocco, diversity, cultural identity.*

المخلص : تفاعل الثقافات والتخطيط اللغوي يشكلان إحدى القضايا الرئيسية الواردة في جدول الأعمال في النقاش الدائر حول الهوية الثقافية والتنوع في البلدان النامية. هذا هو الحال في المغرب إذ أن الوضع اللغوي يتميز بفسيفساء متعددة الثقافات. إنه مزيج من اللغات الوطنية واللغات الأجنبية ، والتي عبر التاريخ كانت متجذرة في المجال الثقافي واللغوي للبلاد. التفاعل بين هذه اللغات المختلفة ينتج، وفقا للمستعملين، ممارسات متنوعة والتي يمكن تقسيمها إلى: أحادية اللغة، ثنائية اللغة، ثلاثية اللغة ورباعية اللغة. تفاعل بالتأكيد غني، لكنه يشير إلى واقع معقد. إلى أي واقع يشير الوضع اللغوي بالمغرب؟ ما هي المراكز التي تحتلها اللغات المعنية؟ ما هي القضايا التي تنطوي على التفاعل بين اللغات؟ ما هي تصورات المتحدثين بلغات مختلفة؟ ما هي أحكام تطور الوضع اللغوي؟ هذه هي الأسئلة التي سيحاول هذا البحث الإجابة عنها والذي هدفه النهائي سيكون إلقاء نظرة تحليلية على كل من المفاهيم المنضوية والممارسات الفعلية المتعلقة بتخطيط هذه اللغات المختلفة في علاقتها بالتفاعل الثقافي.

الكلمات الرئيسية: تفاعل الثقافات، التخطيط اللغوي، المغرب، التنوع، الهوية الثقافية.

1. Configuration générale du paysage linguistique marocain

Le paysage linguistique marocain est imprégné surtout par la présence des langues nationales dont l'arabe standard sous sa forme classique et moderne, l'arabe dialectal avec ses différents parlers, le berbère avec ses trois variantes (le rifain, le tamazight, le tachelhit) et par celle des langues étrangères, dont certaines, notamment le français et l'espagnol, sont implantées dans le champ linguistique depuis l'ère du colon, et d'autres, surtout l'anglais, se sont imposées dans certains secteurs de la vie sociale, précisément ceux de la formation, de la technologie, de l'économie et des affaires.

Le berbère

A la base, le Maroc est une terre de berbères, partiellement arabisés. El Gherbi (1993 : 15) précise que «Le berbère est la langue d'une population appelée «imazighen» qui s'est installée depuis l'ère néolithique sur un espace géographique allant de la Méditerranée au Niger et de l'Atlantique à la frontière égypto-libyenne ». Les Amazighe ont été arabisés dans les plaines alors que dans les montagnes, ils ont su préserver leur langue jusqu'à nos jours.

A l'heure actuelle, le berbère est parlé par environ 40% de la population marocaine. Mais, tout comme l'arabe dialectal, le berbère n'a pas d'existence officielle. Il possède une phonologie, une syntaxe et un vocabulaire mais ne constitue pas pour autant une langue standardisée bénéficiant d'une grammaire explicite. Son acquisition dans le milieu familial berbérophone et sa transmission d'une génération à l'autre se font essentiellement par voie orale. Il est divisé en trois dialectes : le rifain, le tamazight et le tachelhit.

- Le rifain (zenatiya ou tarift) : parlé dans le Rif et le Maroc oriental.
- Le tamazight (ou barber) : parlé dans le Moyen Atlas et une partie du Haut Atlas. Il dispose d'un alphabet (le tifinagh) également utilisé par les Touaregs.
- Le tachelhit : pratiqué par les Chleuhs du Haut Atlas, du Sous et du Littoral.

L'arabe dialectal

Considéré comme le vivier de l'authenticité, l'arabe dialectal ou l'arabe marocain dit « darija » est pratiqué par les deux tiers de la population. Ce dialecte dérive d'une altération de l'arabe classique qui, à travers la succession des générations, a subi des déperditions et a fait l'objet de nouvelles substitutions. Il existe certes des divergences linguistiques entre l'arabe moderne et l'arabe marocain du point de vue lexical et morphosyntaxique, mais les frontières entre les deux langues ne sont pas vraiment tracées. «Un analphabète écoutant un discours prononcé en arabe dit classique en comprendrait globalement le message. Il n'y a pas de divorce total entre l'arabe marocain et l'arabe dit classique comme c'est le cas entre ces deux dernières langues et le tamazight » (Chami, 1987 : 191).

Du point de vue régional, l'arabe marocain connaît également des variantes parmi lesquelles on distingue le parler des grandes agglomérations comme : Fès, Tanger-Tétouan, Oujda, Marrakech... et le parler des bédouins installés dans les plaines atlantiques. Mais, il faut noter que les divergences dues à ces variantes n'altèrent pas pour autant la compréhension entre les différentes régions.

L'arabe marocain, dans ses pratiques quotidiennes, ne s'est pas seulement imprégné de l'arabe moderne, il s'est même «métissé» de français. Il s'agit d'un mélange entre l'arabe dialectal et le français qui certes altère les valeurs culturelles et spirituelles de la nation, mais dont l'usage est de plus en plus fréquent dans les conversations des jeunes, dans le commerce et dans les communications orales des entreprises.

L'arabe standard

Dans la Constitution marocaine, la langue officielle du pays est l'arabe, sans préciser s'il s'agit de l'arabe standard ou de l'arabe dialectal. « Le Royaume du Maroc, Etat musulman souverain, dont la langue officielle est l'arabe, constitue une partie du grand Maghreb arabe » (Constitution marocaine révisée, 1996 : préambule). L'arabe standard est le nom que l'on donne à une variante moderne de la langue arabe, celle qui est enseignée dans les classes, par opposition à l'arabe ancien (langue de la poésie préislamique), l'arabe coranique (langue du coran) et l'arabe classique (langue de la civilisation arabo-musulmane).

L'arabe classique ou littéral constitue la langue de la religion dominante au pays : l'Islam dont les adeptes constituent 98.7% de l'ensemble de la population. Langue liturgique, l'arabe classique associe la vie religieuse à l'organisation de la vie et allie une conscience linguistique avec une conscience religieuse. Implanté au Maroc au VIII^{ème} siècle depuis les Idrissides, l'arabe classique a su conserver sa pérennité à la succession des monarchies et même pendant l'ère coloniale française. Après l'Indépendance du Maroc, le processus d'arabisation¹, malgré ses défaillances, a œuvré à la modernisation de l'arabe classique d'où la dénomination «arabe moderne ».

Or, La modernisation de l'arabe ne date pas d'aujourd'hui, elle s'est produite au début du XIXe siècle, dans le grand mouvement de renaissance arabe appelé la « Nahda », une renaissance à la fois politique, culturelle et religieuse. Ce mouvement fut principalement l'œuvre d'un groupe d'intellectuels libanais, égyptiens, syriens et palestiniens. Ces réformateurs entreprirent de moderniser la langue arabe en modifiant et en simplifiant quelque peu la syntaxe originale, mais surtout en ajoutant des mots modernes tels que «train», «compagnie», «démocratie», «socialisme», etc.

De nos jours, l'arabe moderne trouve sa vocation partout dans les secteurs de la vie sociale : l'enseignement, l'administration, l'entreprise, la presse et les mass medias. Cette vocation a un caractère plutôt écrit qu'oral car un bon nombre de la population nationale n'a pas eu la chance de le pratiquer par faute de scolarisation.

Le français

La présence de la langue française au Maroc date de 1907, avec l'arrivée de l'armée française à Casablanca. En effet, le docteur Mauchamp est assassiné le 19 mars 1907 à Marrakech. Cet événement envenime les rapports entre le Maroc et la France qui envoie son armée à Casablanca. Le dimanche 21 mai 1911, Fès est occupé et le 30 mars 1912, Moulay Hafid, Sultan du Maroc, et Regnault, représentant de la République française, signent le traité du Protectorat.

Pendant l'ère coloniale, la diffusion du français n'était pas une priorité aux yeux de l'armée française. Cette dernière ne l'utilisait que pour parvenir à ses fins impériales. D'ailleurs, l'apprentissage du français ne s'adressait pas à l'ensemble de la population locale, il se limitait seulement aux écoliers et aux alliés.

Durant les premières années succédant à l'Indépendance du Maroc qui date du 27 mars 1956, il va se forger une certaine sensibilité à l'égard de la langue française qui porte en elle le poids pesant de l'histoire et le souvenir douloureux d'une domination humiliante. C'est ainsi que les intellectuels marocains ont entrepris plusieurs démarches pour réhabiliter la langue arabe et la culture arabo-musulmane. Ils étaient animés par le simple souci de préserver le patrimoine socioculturel de la nation. Parmi ces démarches, on note le processus d'arabisation et son corollaire, la marocanisation des cadres, qui ont traversé des étapes importantes.

A l'heure actuelle, la langue française bénéficie d'un statut privilégié, celui de langue seconde après l'arabe. La place qu'elle occupe dans le concert des langues en présence la dote d'un rôle instrumental, voire culturel. Il s'agit d'une langue fonctionnelle qui continue d'intervenir dans plusieurs champs de la vie socio-économique ainsi que dans la diffusion du savoir scientifique et technologique. Langue de culture, elle a séduit un bon nombre d'écrivains maghrébins pour ne citer que le Marocain Tahar Ben Jelloun, qui nous parle de racisme, de mal du pays et de malheur de l'émigration et dont la littérature a acquis une grande renommée internationale.

L'espagnol

Tout comme le français, la présence de la langue espagnole dans le champ linguistique marocain est liée à une histoire de colon, celle du Protectorat espagnol instauré par le traité du 27 novembre 1912. Ce traité renforça l'ancrage de la langue espagnole dans les zones Nord (Nador, Tétouan, Tanger) et Sud (Sidi Ifni, Tarfaya, Saquiet El Hamra, Oued Eddahab). Après l'Indépendance et la récupération des zones Sud (Sidi Ifni 1958, Saquiet El Hamra et Oued Eddahab 1975), l'espagnol n'a cessé de régresser à cause du choix qu'a fait le Maroc d'une part d'intégrer la communauté francophone internationale et d'autre part de procéder à l'arabisation des cycles de l'enseignement primaire et secondaire. A l'heure actuelle, l'espagnol ne garde qu'une faible présence dans ce qui fut le Maroc espagnol (Nord), il est parlé surtout par des personnes âgées. Dans le reste du pays, il a le statut de pure langue étrangère après l'anglais.

L'anglais

L'anglais dont l'existence n'est liée à aucune histoire coloniale ou à un quelconque passé en commun avec le Maroc, a un statut de pure langue étrangère. Sa présence dans le paysage linguistique, bien que discrète, reste dynamique. Le premier contact des Marocains avec l'anglais ne date que de la deuxième guerre mondiale avec l'implantation des bases américaines dans la région de Kenitra. Langue étrangère apprise à l'école, l'anglais commence à se construire un espace propre qui concurrence celui du français dans certains secteurs stratégiques de la vie sociale, en l'occurrence : la formation, la recherche scientifique, les médias, la technologie, l'économie, le commerce, la diplomatie et les affaires.

L'anglais est d'ores et déjà installé et jugé irremplaçable dans une part croissante de l'activité des entreprises. Les raisons invoquées sont toujours présentes comme de l'ordre de l'évidence : la Mondialisation de l'économie dont les porteurs du flambeau sont les Etats-Unis d'Amérique. Les nouvelles technologies de l'information et de communication ont également contribué à son expansion. En effet, les banques de données, les codes, les logiciels sont massivement anglicisés. De même, il s'est créé, à travers ces supports, un langage spécifique ou une sorte de «jargon» qui permet aux acteurs économiques de correspondre vite, sinon de se comprendre parfaitement.

Interculturalité et aménagement linguistique

Les situations qui résultent de l'interaction des différentes langues en présence donnent lieu, selon les usagers, à des pratiques diverses parmi lesquelles on distingue : le monolinguisme, le bilinguisme, le trilinguisme et le quadrilinguisme. Des pratiques certes riches, mais qui renvoient à une réalité complexe.

- Le monolinguisme : berbère ou arabe dialectal.
- Le bilinguisme : berbère et arabe dialectal, berbère et arabe standard, berbère et français, arabe dialectal et arabe standard, arabe dialectal et français.
- Le trilinguisme : berbère, arabe dialectal et français, berbère, arabe standard et français, arabe dialectal, arabe standard et français.
- Le quadrilinguisme : berbère, arabe dialectal, arabe standard et français.

2. Plurilinguisme

Contrairement à une idée largement partagée, la société marocaine n'est pas une société bilingue ou biculturelle, comme le soutiennent les thèses officielles. Il s'agit plutôt d'une société qui dispose d'une configuration linguistique multidimensionnelle dite « plurilingue ». Au fait, une grande partie de ses habitants parlent chacun, et parfois même écrivent, plusieurs langues parmi celles en présence sur le marché linguistique.

Le choix de pratiquer une langue émane généralement des conditions sociales ainsi que des lois qui régissent le marché linguistique. En effet, la maîtrise d'une forme de trilinguisme ou de quadrilinguisme est assez fréquente chez une certaine élite intellectuelle alors que dans les milieux ruraux et montagnards isolés, sévit encore une sorte de monolinguisme (berbère/arabe dialectal), pratiqué surtout par des femmes, des jeunes enfants et des vieux n'ayant jamais résidé dans un milieu urbain ou n'ont pas eu la chance d'être scolarisés.

Bilinguisme et diglossie

Généralement classées dans l'informel, les langues maternelles, à savoir : l'arabe marocain et le berbère, se voient dénigrées, voire écartées. Boukous (1995 : 49) estime que « la représentation et l'attitude des locuteurs à l'égard de leurs langues maternelles sont négatives ». L'arabe dialectal et le berbère sont donc classés au dernier rang et considérées comme les langues les moins belles, les moins indispensables, les plus difficiles, les plus archaïques.

Néanmoins, ces langues longtemps dépréciées, commencent à faire l'objet d'intérêt en tant que support d'expression identitaire par plusieurs linguistes, chercheurs et décideurs marocains. Leur mission est de remettre à l'honneur la culture des arts populaires, sans oublier l'action culturelle et la production littéraire amazighe de plus en plus importantes. En témoignent donc l'organisation annuelle des moussems et des festivals² musicaux berbérophones et la création d'une chaîne de télévision nationale en langue amazighe qui émettra au cours des neuf premiers mois de 2009. Ce changement d'attitude positif est le résultat de la volonté des berbérophones de s'accrocher à une langue et à une culture perçues comme des moyens identitaires forts.

Les langues pratiquées à l'école, en l'occurrence l'arabe standard et le français jouissent par contre d'un prestige certain auprès des locuteurs car ils permettent d'accéder à un bien symbolique : celui de l'intellect, de l'ouverture et de l'épanouissement.

Or, l'attitude des locuteurs marocains vis-à-vis des langues en présence crée selon les termes de Ferguson (1959) une situation de diglossie³ où l'arabe standard et le français seront privilégiés par rapport à l'arabe marocain et l'amazighe, qui eux sont communément réputés de langues faibles.

Diglossie berbère/arabe marocain

Cette situation de diglossie s'apparente également à celle où il est question de compétition entre l'arabe marocain et le berbère. Selon Benzakour (2001 : 82), les deux idiomes se partagent les mêmes propriétés sociolinguistiques : ils sont tous deux des langues « faibles » ou « dominées ». Leurs usages sociaux sont similaires (idiomes d'intimité et de quotidienneté) et leurs fonctions expressives quasiment identiques (liés à l'affect, au maternel, au vécu, à la culture populaire). Mais, ils diffèrent par leur catégorisation sociologique : le berbère est une langue vernaculaire alors que l'arabe marocain demeure une langue véhiculaire. Leurs fonctions sur le marché linguistique sont de ce fait différentes : l'arabe marocain constitue la lingua franca servant à la communication large, il est utilisé par 70% à 80% de la population marocaine. Le berbère par contre apparaît comme une langue refuge ou un support identitaire, il est utilisé par environ 40% de la population nationale. Ils se trouvent tout naturellement en compétition. Seulement sous l'effet de l'urbanisation progressive, l'arabe marocain a tendance à s'affirmer davantage en tant que langue de masse.

Bilinguisme arabe standard/français

Appris tous les deux à l'école, l'arabe standard et le français sont considérés comme des langues de prestige bien qu'ils aient deux statuts différents. L'arabe standard a un statut officiel reconnu par la Constitution alors que le français a un statut de fait, il véhicule l'officialité bien qu'il ne soit pas officiel.

Aujourd'hui, les Marocains, attachés à leur culture et leur histoire, pratiquent le français en « hommes libres » et sans risque d'aliénation. Ils ont même développé une sorte de conception fondée sur un bilinguisme consenti et équilibré entre les deux langues. De là, le français serait perçu comme une richesse supplémentaire qui vient appuyer le courant de base qu'est l'arabe standard. Il s'agit d'un bilinguisme délibérément accepté où l'arabe standard serait à fois la langue liturgique attachée à l'identité arabo-musulmane et celle de l'accès au développement et le français, résolument conservé, serait la langue de la modernité, du prestige et de l'ouverture sur l'occident.

3. Tendances d'évolution du paysage linguistique au Maroc

Actuellement, les langues en présence dans le champ linguistique marocain se complètent, se mélangent et se pénètrent parfois par la phonologie, la syntaxe et la morphologie. Les parlers empruntent souvent vers le français et l'anglais mais également vers l'arabe classique et là encore, il faut distinguer entre usages écrits et usages oraux.

A titre d'illustration, nous donnons l'exemple des jeunes qui dans leurs conversations, se trouvent parfois dans l'incapacité de tenir un discours couramment en arabe marocain. Ils éprouvent souvent le besoin de le mélanger au français. Ils développent ainsi une sorte de langue « métissée » où le français subit parfois des altérations lexicales et morphologiques qui sont empruntées directement de l'arabe marocain. C'est le cas du problème des interférences

(« j'ai coupé la route » pour dire j'ai traversé la route), des emprunt-empreintes (/tomobila/ pour dire une automobile, /lasuràs/ pour dire l'assurance), des confusions du genre (« une accident » au lieu d'un accident, « une tribunal » au lieu d'un tribunal)...

Cette vue d'ensemble mène à la constatation générale que toutes les langues en présence progressent simultanément, une langue pouvant s'ajouter à une autre sans lui nuire. Toutefois, dans ce mouvement d'évolution, certaines langues perdent en nombre de locuteurs bien qu'elles gagnent en considération, c'est le cas des parlers berbérophones.

De son côté, le français court le risque d'être concurrencé non pas par son ancien rival « l'arabe standard », mais plutôt par l'anglais, lingua franca du monde contemporain. En effet, avec l'avènement de la Mondialisation et l'ouverture des frontières qu'elle présuppose, le français risque de céder le terrain à un anglais puissant et envahisseur.

D'ailleurs, si nous remontons dans l'histoire et nous nous projetons dans le futur, nous nous apercevons que l'arabe était et est toujours la langue officielle du pays, et ce depuis plus de 13 siècles déjà. Un demi-siècle de colonisation française était suffisant pour transformer le paysage linguistique marocain où le français jouit même d'une certaine autorité surtout au niveau de l'économie et de l'enseignement supérieur. A l'heure actuelle, avec l'arrivée de la Mondialisation, un anglais puissant est entrain d'envahir le monde des affaires, et comme nous avons un « don » pour l'apprentissage des langues étrangères, il n'est donc pas étonnant de voir l'anglais s'imposer officieusement comme langue de technologie, d'industrie, de commerce et des services.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons dire que l'aménagement des ressources linguistiques au Maroc renvoie à une expérience particulière, riche et complexe. Il s'agit d'un brassage de langues locales et étrangères qui font de la société marocaine une société multilingue, voire multiculturelle. Ce plurilinguisme s'avère sympathique et utile, tant économiquement que culturellement. Il pourrait notamment aider le Maroc à faire face à certains remous venant du reste du monde comme il pourrait aider ses citoyens, notamment les trilingues et les quadrilingues d'entre eux, à s'adapter aisément à toute forme de changement linguistique.

La situation multidimensionnelle que connaît le pays, si elle est exploitée avec discernement et détermination, est susceptible de fournir des ressources d'intelligence, d'imagination et de créativité en faveur du développement du pays. La question de l'identité culturelle serait ainsi appréhendée en tant qu'acceptation des différents modes de pensée dans un ensemble culturel cohérent et organisé où la notion de retour à l'authenticité ne signifie nullement l'exclusion des autres composantes linguistiques et culturelles que l'histoire contemporaine a intégrées à la personnalité marocaine.

Notes

¹Le processus d'arabisation s'est étalé sur la période 1965-1988, il s'est donné pour mission d'arabiser la philosophie, l'histoire, la géographie et les matières scientifiques aux cycles de l'enseignement primaire et secondaire.

²Le festival culturel et touristique d'Azilal organisé chaque année en mois d'août, le festival amazigh méditerranéen de Tanger organisé chaque année en mois de juillet.

³La diglossie selon Ferguson est « toute situation sociétale dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines et fonctions différentes, l'une de ces variantes étant généralement de statut supérieur à l'autre ».

Bibliographie

Benzakour, F., D. Gaadi, D. et Queffelec, A. 2001. *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues* : Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-AUPELF.

Boukous, A. 2001. *L'amazigh dans la politique linguistique et culturelle au Maroc*. Rabat : Centre Tarek Ibn Ziyad.

Boukous, A. 1995. *Société, langues et cultures au Maroc*. Rabat : Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Chami, M. 1987. *L'enseignement du français au Maroc*. Casablanca : Imprimerie Najah-El-Jadida.

Dakhlija, J. 2004. *Trames de langues : usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*. Paris : Maisonneuve & Larose.

El Gherbi, E. 1993. *Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc*. Meknès : la voix de Meknès.

Lévy, S. 1998. « Problématique historique du processus d'arabisation au Maroc, pour une histoire linguistique du Maroc ». In *Peuplement et arabisation du Maghreb occidental, dialectologie et histoire*. Zaragoza : Casa de Velázquez, pp. 11-26.

Queffelec, A. et Lafage, S. 1997. « La Langue française en Afrique (Maghreb et Afrique subsaharienne) : Bibliographie scientifique ». In *BOFCAN*, pp. 11-187.